BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès

inscrits dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.

James A. Smith à Mary A. Bateman; Laurence Weber à Flavie Ridley; Alex Johnson à Mary Holt; Emile Hirschberg à Augusta Evers Kamp; Wm G. Williams à Jennie B. Hinman; Frank Pond à Eliza A. Weiss.

NAISSANCES.

Mmes B. A. Lacoste, un garçon; A. S. Diermayer, un garçon; Jos. T. Mathews, un garçon; Aron Campell, un garçon; Eug. Dantagnan, un garçon; Jacob Stevenson, une fille; Chas C. Allain, une fille; James L. Bonnot, une fille; A. J. Gaudet, une fille; Forbes Kidd, une fille; E J. Rhoto, une fille; John Hughes, un garçon.

DECES.

Vve Catherine Schmidt, 91 ans, 901 Dante; Godfried Keiner, 28 ans, Hôpital Presbytérien; Stella Johnson, 29 ans, Hôpital Touro; Carl Winkelman, 64 ans, Hôpital de Charité; Tilly Guidry, 41 ans, 1014 Austerlitz; P. M. Fourguette, 54 ans, 1032 Royale; Fernand Renecky, 59 ans, 237 Vallette; Frank J. Mayeur, 38 ans, 911 Ste-Anne; Vve Thos Craig, 77 ans, 722 Septième; Kate Di Lorenzo, 5 mois, 2718 Magasin; Joseph Noto, Hôpital des Aliénés; Cecilia Boulette, (Sœur Ambrose), 51 ans, Louisiana Retreat; veuve Jos. Winand, 79 ans, 1636 N. Dupré; Emma Gaudet, 3 ans, 1012 N. Villeré; Beatrice Taylor, 10 mois, Asile St-Jean Berchman; Daniel Bayles, 34 ans, 616 Theresa; Frances Williams, 35 ans, Hôpital de Charité.

TRIBUNAUX.

COUR SUPREME DE L'ETAT.

Nouvelles auditions de cause refusées:

St. Mary Bank & Trust Co vs Pierre Daigle.

Fred Miller Brewing Co vs Ascension Ice Co.

Ify J. Davis vs W. C. Weich.

Par le juge Breaux:

Geo. Kaul vs The Leopold Weil Building & Imp. Co, demande repoussée.

Isaac Boney vs Louisiana Railway & Navigation Co, jugement confirmé.

Hugh M. Bone vs Crowley Drainage District, jugement confirmé.

Busch-Everette Co vs Vivien Oil Co, jugement infirmé.

Hockley State Bank vs M. M. Magee, jugement amendée et confirmé.

L'Etat de la Louisiane vs Albert Richard, jugement confirmé.

Par le juge Monroe:

Mildred M. O'Connor vs R. M. Jones, demande accordée.

New York Press Co. vs Mlle Bruce S. Salter, jugement infirmé.

L'Etat de la Louisiane vs Alcus Thomas, jugement infirmé.

Bond & Boswell vs Scott Lumber Co., jugement confirmé.

Par le juge Land:

Philip Spizole vs Pauline Spizale Lacroix, demande repoussée.

Louisa Williams vs Mona Mills Co., jugement infirmé.

Mary L. Heard vs Dubach Lumber Co., jugement confirmé.

Par le juge Sommerville:

Benedict M Wichers vs New Orleans Acid & Fertilizer Co., jugement confirmé.

W. B. Thompson & Cie vs J. P. Goserand, demande accordée.

W. L. Prince vs Tremont & Gulf Railroad Co., jugement infirmé.

La Ville de Slidell vs Jacob Levy, jugement infirmé.

Babington Bros vs O. R. Barger, jugement infirmé.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

James Demoruelle et Fils vs Geo. L. Bright, réclamation de $184,54.

La ville de la Nouvelle-Orléans vs S. Funkenstein & Cie, réclamation de $752,50 sur une licence.

La ville de la Nouvelle-Orléans vs Yochim Bros., $752,50 sur une licence.

La ville de la Nouvelle-Orléans vs Kohlmeyer, Jacobs et Hyams Co., $752,50 sur une licence

La ville de la Nouvelle-Orléans vs Miller Brewing Co., $752,50 sur une licence.

Hilma S. Burt vs Clorisia Smith, séquestration de $3,610.

Lena Huber vs Mary Huber, demande de partage.

Edgar H. Farrar vs St-Louis, N. O. & Atlantic Canal & Transportation Co., demande receveur.

Thos J. Paddock vs Arrabella Schmidt, séparation de corps et de biens.

Joseph Levin vs Commercial Germania Trust & Savings Bank, action en dommages de $3,000.

Tennessee Coal & Iron Co. vs Cosmopolitan Ice Co., réclamation de $2,500 sur des billets.

Standard Brewing Co. G Tenerello, réclamation de $330.80 sur des billets.

Successions ouvertes:

Jacob Feibleman, Wm H. Preis.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITÉ.

JUGE A. M. AUCOIN.

Comparutions:

Daisy Simms, Walter Mumford, larcin: Grando Martinez port d'arme cachée: Peter Redar, Pascal Peterson, vol avec effraction: Carrie Antoine, Peter Bedar, Pascal Peterson, actes de violence; Wm Santiago, menaces.

Acquitté:

Edgar Maureau, port d'arme cachée.

Condamnations:

Wm Brenner, usage d'opium, $24 d'amende et 29 jours de prison; Joe Davis, vol, $25 d'amende ou 60 jours de prison; Edmund Morgan, actes de violence, $10 d'amende ou 30 jours de prison; Frank Stewart, larcin, 4 mois de prison.

Affaire abandonnée:

Robert Boutte, larcin.

Ventes inscrites au bureau d'allocations.

Elias Pailet à la Security Bldg and Loan Ass'n, terrain, Toledano, Claiborne, Magnolia et Place Belmont, $4,200.

Acquéreur à Jules Bichow, même propriété, $3,000.

Godfred Gaiser et als à Anselme Regel, terrain, Harmonie, Constance, Pleasant et Laurel, $1,700.

Sebastian V. Fornaris Jr., à Berdolph Noyer, 2 terrains, Carrollton, Cohn, Sprace et Dublin, $2000.

Mme Benj. F. Gennisson à Vid. Frank Rambow, terrain avenue Louisiana, Magnolia, Delachaise et Roberson, $3000.

Mme Fred. Ricker à Charles Haber, portion, Tchoupitoulas, Annonciation, Lyon et Bordeaux, $1,675.

Land Development Co. of La. Ltd à Adolph J. Stien, 2 terrains, Freret, Napoléon, Howard et Berlin, $100.

Louis Darring à Mme Henry J. Julian, terrain, Ursulines, Hôpital, Rocheblave et Tonti, $3,350.

Faillite.

Montague T. Kern, un négociant établi au No 1304 rue Dryades, a déposé son bilan hier à la cour de district fédérale.

Son passif s'élève à 2,179.90 dollars, son passif à 1,519.98.

Vous devriez essayer
HOSTETTER'S
STOMACH BITTERS
—QUAND—
L'Appétit est Mauvais,
Les Intestins Resserrés,
Le Foie Paresseux.
Ses Résultats sont Certains.

Cercle Affilié de l'Alliance française,

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Thé offert à M. Henri Francastel Consul de France, Président honoraire du cercle.

Dans les Salons de Mme A. LeBlanc.

La dernière réunion de l'année du Cercle affilié de l'Alliance française, a eu lieu, hier après midi, dans les salons de Mme Alfred LeBlanc, présidente du comité des "Causeries du lundi" du Cercle.

La charmante hôtesse a profité de l'occasion pour offrir, au nom du cercle affilié, un thé à notre aimable consul, auquel étaient heureux de serrer la main les nombreux amis que son tact et son affabilité lui ont déjà faits au sein du cercle.

Depuis le mois de janvier, époque où fut définitivement organisé le Cercle, c'était la quatrième fois que l'hospitalité bien connue de Mme Le Blanc procurait à la jeune société une délicieuse fête mondaine du même genre, dont les hôtes officiels furent tour à tour M. Gustave Michaut, le conférencier officiel de l'Alliance française; l'Amiral de Lagarte, et le baron d'Estournelles de Constant. Le thé d'hier ne le cédait en rien à ceux qui l'avaient précédé, et le souvenir en sera non moins agréable aux nombreux invités de Mme Le Blanc.

Par cette fête, et par la franche cordialité dont l'atmosphère était comme imprégnée, s'affirmait le succès du cercle affilié, la dernière née des associations françaises de la ville, mais qui a déjà abondamment prouvé son droit à l'existence.

A l'heure actuelle, le Cercle affilié est composé comme suit:

Bureau Honoraire—Président, M. Henri Francastel, Consul de France à la Nouvelle-Orléans: Vice-Président, M. Emile Génoyer, Vice-Consul de France à la Nouvelle-Orléans.

Bureau du Cercle—Président, M. A. Béziat de Bordes; Première Vice-Présidente, Mme Ashton Phelps; Deuxième Vice-Présidente, Mme Albert Tolédano; Troisime Vice-Présidente, Mlle Grace King; Secrétaire-Trésorière, Mlle Emmeline d'Aubigné Greene.

Bureau des "Causeries du Lundi"—Présidente, Mme Alfred Le Blanc; vice-présidente, Mme Ashton Phelps; secrétaire, Mlle Emmeline d'Aubigné Greene.

Bureau du "Théâtre du Cercle"—Présidente, Mlle Grace King; vice-présidente, Mme Emilie Lejeune; secrétaire, M. A. de Chateauneuf; régisseur, Mme L. A. Fortier.

Comité de Direction: Mmes Alfred Le Blanc, Ashton Phelps, A. Brittin, Grace King, Victor Meyer, F. J. Gasquet, Andrew Steward, Bergondy La Pice, Henry Preston, Emmeline d'A Greene, G. R. Westfeldt, Albert Tolédano, Philip Werlein, Jr., William O'Donnell, Lucie Claiborne, John N. Stewart, F. W. Parham, Charles B. Maginnis, Amélie Behn; MM. A. Béziat de Bordes, A. de Châteauneuf, Saint-George Chaumet.

Comité de Finances—Mmes A. Brittin, Jno N. Stewart et Bornemann.

Conférenciers—M. Gustave Michaut, conférencier officiel de l'Alliance Française, professeur à l'Université de Paris; Mmes Emmeline d'A. Greene, Grace King, Emilie Lejeune: MM. A. Béziat, A. Breton, Pierce Butler, de Châteauneuf, Saint-George Chaumet, A. d'Avesne, L. R. Maxwell, etc.

Prochaine inauguration de la ligne Nouvelle-Orléans-Brésil.

M. James W. Porch, président de l'Union Progressiste a annoncé hier que le premier vapeur de la New Orleans South America and Brazil Steamship Co, la compagnie récemment fondée par des capitalistes de notre ville, serait mis en service vers le milieu du mois d'août prochain.

Pour les débuts la compagnie se contentera d'affrêter trois navires de 6 à 7,000 tonnes, et en fera ensuite construire au fur et à mesure des besoins du service.

De la Nouvelle-Orléans les navires se rendront directement à Rio de Janeiro et feront escale au retour à Santos et à Para.

Association du City Park.

Quatre-vingt-onze nouveaux membres ont été admis dans les rangs de l'Association du City-Park à la dernière séance de la Commission tenue dimanche.

Une motion de M. G. S. Gibbons, proposant de renvoyer la date du Festival Annuel à la fin de mai, a donné lieu à une discussion prolongée et a été finalement soumise à l'étude d'un comité qui rendra son rapport.

Il a été aussi annoncé à cette séance, que les travaux de construction du Musée d'Art Delgado, faisaient des progrès satisfaisants et que l'édifice serait terminé à la date fixée. M. Isaac Delgado membre de la Commission qui a l'intention de partir prochainement pour le nord afin d'y passer l'été, a annoncé qu'il serait de retour pour l'inauguration du Musée.

—:o:—

L'AFFAIRE WHITAKER.

Une quatrième arrestation, résultant des dépositions faites au cours du procès de l'ex-inspecteur Whitaker, a été ordonnée hier par l'avocat de district Adams. L'inculpée est Mme J. Oakes, un des témoins à décharge cités par les avocats de Whitaker. L'enquête se poursuit et il ne serait pas surprenant que d'autres arrestations soient ordonnées.

La sentence de Whitaker sera prononcée vendredi matin par le juge Chrétien.

Aux termes de la loi il est passible d'un emprisonnement de deux à dix ans au pénitencier de l'Etat à Baton Rouge. Il est à peu près certain que le maximum de la peine lui sera infligé.

On s'attend généralement à ce que les avocats de Whitaker déposent une demande en nouvelle audition de cause.

Si le juge refuse, ce qui est à prévoir, ils plaideront en appel devant la cour suprême.

Enfant échaudé.

Joseph Kuhnamann, un enfant de 6 ans, demeurant rue Sixième 609, a été échaudé hier après-midi vers une heure. L'enfant était revenu de l'école et en passant pres d'un fourneau dans la cour il a renversé une marmite d'eau bouillante. Son transport à l'hôpital a été jugé nécessaire.

Vente de billets de loterie.

Robert G. Hart, qui exploitait un bureau de loterie à l'angle des rues Tchoupitoulas et Julie, a été arrêté hier matin par le détective Mouney et le capitaine Rawlings.

Soirée de l'Orphéon Français.

L'Orphéon Français donnera une grande soirée complimentaire le dimanche 4 juin prochain à 8 heures du soir, dans la salle située à l'angle des rues Dumaine et St-Claude. Un programme très intéressant est préparé pour la circonstance.

Nos remerciements pour l'invitation envoyée à l'"Abeille".

Cercle Apollon.

Le Cercle Apollon, dont les soirées artistiques sont toujours très goûtées, donnera sa prochaine "musicale" mercredi soir, 31 mai, à huit heures, dans la demeure de M. et Mme J. B. Poirot, 820 avenue du City Park.

SUPÉRIEUR AU COPAHU ET AUX INJECTIONS
SANTAL CAPSULES MIDY
SOULAGE EN 24 HEURES

CUTICURA GUERIT UNE FAMILLE DE L'ECZEMA

Père, Mère et Enfant l'Eurent Pendant 8 Mois. Têtes Masse de Plaies. Ne Pouvaient Dormir. Démangeaison Terrible. Guéris en 2 Mois.

"Le traitement Cuticura a véritablement guéri ma famille et moi-même d'un eczéma que nous eûmes pendant huit mois, ma femme, mon enfant de deux ans et moi. Il commença sur la tête de mon enfant par des petits boutons qui graduellement devinrent des plaies, et nous ne tardâmes pas à avoir le même mal, ma femme et moi. Nos têtes étaient une masse d'ulcères, nous ne pouvions pas dormir et la démangeaison était horrible. Nous souffrîmes pendant huit mois. Nous essayâmes différentes sortes d'onguents et de médicaments, mais ils ne nous firent aucun bien et bientôt le mal éclata sur nos corps. Un ami qui avait été affligé comme nous me parla de Cuticura. J'employai deux assortiments de Savon Cuticura, d'Onguent Cuticura et de Résolutif Cuticura et je fus surpris du résultat. Au bout de très peu de jours nos têtes avaient commencé à se cicatriser et deux mois après nous étions entièrement guéris de cet affreux eczéma. Eugene Pettoff, 581 Rue Ralph, Brooklyn, N. Y., 18 Février, 1910."

Il ne serait pas possible de donner une plus grande preuve du succès et de l'économie que procurent les Remèdes Cuticura dans le traitement des humeurs de la peau et du cuir chevelu, qui torturent et défigurent bébés, enfants et adultes. Un seul bain chaud avec le Savon Cuticura et une douce onction avec l'Onguent Cuticura suffisent souvent à donner un soulagement immédiat dans les cas les plus désolants et à permettre de se reposer et de dormir quand toute autre chose a échoué. Le Savon et l'Onguent Cuticura sont également efficaces pour conserver, purifier et embellir la peau, le cuir chevelu, les cheveux et les mains et empêcher que les petites éruptions ne deviennent chroniques. Une brochure de 32 pages donnant une description et le traitement des affections de la peau sera envoyée gratuitement, sur demande, par la Potter Drug & Chemical Corp., 135 Ave. Columbus, Boston, Mass.

JAMES BONNOT,
Successeur de JOHN BONNOT

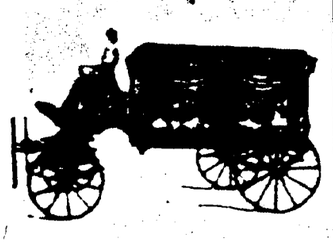

Entrepreneur de pompes funèbres
No 628 RUE STE-ANNE
SALONS FUNEBRES.
Téléphone No 1043.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. E. ADER, Vice-Président. EMILE ADER, Secrétaire.
F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.
1108-1112 Rue Ed Remparts
PHONE { HEMLOCK..... 405

PETITES ANNONCES.

Demande—Femme de ménage pour vieux garçon. Home permanent; petits gages. S'adresser aujourd'hui 1314 rue Nord Rendon. 23 mai—1f

Un couple parlant français et espagnol désire place, la femme comme femme de chambre et l'homme pour faire tout travail. Pas d'objection à aller à la campagne. S'adresser 617 rue Ste-Anne.
28 avril—

AMUSEMENTS AMUSEMENTS.

5 AND 10 CENTS — LATEST MOTION PICTURES AND ENTERTAINERS — DAILY MATINEE AND NIGHT — CRESCENT THEATRE — 5 AND 10 CENTS
ENTIRE CHANGE OF PROGRAM SUNDAY TUESDAY AND THURSDAY

10c LYRIC 6-Grands Actes-6 11 A. M. A 11 P. M.
Exclusivement des Vues Mouvantes
Venez Quand Il Vous Plaira
Restez Aussi Longtemps Que Vous Voudrez

WEST END
TOUS LES SOIRS
MUSIQUE MILITAIRE DE TOUSO
TABLEAUX MOUVANTS
VAUDEVILLE D'UN ORDRE RARE
DIVERTISSEMENTS NOMBREUX
Sièges réservés 10c, en vente à l'avance à la confiserie de Fuerst & Kraemer, 833 rue du Canal.

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.
Steamer NEW CAMELIA
Commençant le 20 Avril 1911
Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Louisville et Nashville, à la tête de la rue du Canal.
Tous les jours (excepté les mercredis et dimanches) à l'arrivée du train de 4 h. p. m.
Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 5 heures a. m.
L'eau et le temps le permettant.
EXCURSIONS
$1.00 Aller et Retour $1.00
Mandeville, Lewisburg, Madisonville, Pineland Park, dimanches et mercredis à l'arrivée du train de 7.45 h. a. m.
Fret reçu tous les jours à gare du chemin de fer Louisville & Nashv tête de la rue Girod.
W. C. COYLE CIE, Agents, No 337 rue Carondelet.
16 avril—

Mandeville, Lewisburg, Madisonville, Houltonville.
Steamer LOUIS DOLIVE.
A partir du 21 mai, quittera le Fort Espagnol à l'arrivée des chars des rues Canal et Ramparts.
Tous les jours excepté le Mercredi et le Dimanche, char de 3.45 p. m.
Pour le voyage de retour quittera Houltonville tous les jours à 5 a. m.
EXCURSIONS
Dimanches et Mercredis à l'arrivée des chars de 7.45 a. m.
$1.00.....Aller et Retour.....$1.00
Mandeville, Lewisburg, Madisonville, Houltonville, Riverside Park.
Tous les bateaux font la connexion à Mandeville avec la ligne des chars électriques allant à Covington et Abita Springs.
St. Tammany Steamship Co.
Phones Main 212 et 1708.
18mai—4m

Maison à vendre.
Occasion Unique
A vendre, une belle maison détachée ayant un magnifique et grand jardin bien planté, avec sur côté une allée cochère permettant l'entrée de voitures ou automobiles.
Cette maison, située près de Gentilly Road, à un demi ilet des cars de Bayou St John et de Broad street, est très bien construite et contient 7 chambres spacieuses. Le terrain sur lequel elle est bâtie est de 60 pieds de façade sur 142 pieds de profondeur. Cette maison conviendrait également bien, ou comme résidence privée, ou pour entrepreneur, qui pourrait ajouter des hangars, ou pour jardinier fleuriste, qui aurait toute place pour l'établissement de serres. Au point de vue spéculatif; il serait très facile, en déplaçant cette construction de quelques pieds sur côté, de construire sur ce magnifique terrain une autre habitation de rapport. Le trottoir et les allées sont en ciment, le drainage est parfait, et la maison en excellent état ayant été construite il y a seulement quelques années avec un soin tout spécial; le prix demandé, quatre mille dollars, est des plus réduits et constituerait pour l'acheteur une occasion de tout premier ordre.
Pour plus amples renseignements s'adresser au "FRANCO-AMERICAN BUREAU" Suite 626 Audubon Building
21 mai—

SITUATION D'AVENIR.

Un entrepreneur de plomberie et de pavage, établi depuis quelques années, ayant déjà une très bonne clientèle et de nombreux contrats pour travaux futurs devant rapporter de très beaux bénéfices, se trouvant par suite de cessation d'association, avoir besoin de deux mille dollars pour lui permettre d'entreprendre de suite les contrats qu'il a en mains, offre à la personne qui lui apporterait cette somme (qui serait absolument garantie) ou un intérêt annuel à fixer à l'amiable, ou une association avec large pourcentage sur les bénéfices accomplis, ou, si le commanditaire le préférait, il pourrait s'occuper de la comptabilité et des recettes et récevrait comme compensation de ses services un salaire hebdomadaire de 20 dollars, qui s'augmenterait progressivement, plus un intérêt annuel de 6 0|0 sur les 2000 dollars versés.

Tous les livres de commerce, les contrats exécutés ou à exécuter, pourront être examinés par la personne apportant le capital désiré. Affaire de tout repos et occasion unique pour une personne désireuse de se créer une occupation agréable et de grand avenir.

S'adresser de 9 heures à 11 heures du matin, "Suite 626 Audubon Building."

21 mai—

Fortune assurée.

Splendide occasion de se créer une position semi-officielle des plus importantes, et de faire fortune en quelques années, est offerte à personne pouvant disposer d'un capital de 5 à 10,000 dollars, dont moitié devrait être disponible de suite, et le reste réalisable dans le délai de trois mois.

Le commanditaire devra être prêt à venir s'établir à Rio de Janeiro. L'annonceur s'est assuré, pour l'entreprise projetée, du bon vouloir des plus hautes autorités fédérales brésiliennes, qui seraient non seulement disposées à protéger efficacement la dite entreprise, mais peut-être, en temps voulu la subsidier. De plus, par suite des signalés services que l'association sera en mesure de rendre au Brésil en faisant connaître au dedans et au dehors les magnifiques ressources minières, forestières et autres, activant ainsi l'expansion commerciale, financière et industrielle de cette grande république, l'annonceur a tout lieu de croire que d'importantes concessions seraient accordées à la dite association constituant pour celle-ci une source d'énormes bénéfices.

Aucune connaissance spéciale n'est exigée du commanditaire, si ce n'est pourtant qu'il doit bien posséder la langue française, qui, après le portugais, est la langue véhiculaire indispensable au Brésil.

Ecrire en donnant toutes références et garanties, à "BRESILIEN," bureaux de l'ABEILLE.

21 mai—

AVIS SPECIAUX.

BUREAU DE LA NEW ORLEANS Butchers Co Op. Abattoir Co., Ltd. Nouvelle-Orléans, le 20 mai 1911—Les actionnaires de la New Orleans Butchers Co-Operative Abattoir Co., Ltd., sont par le présent notifiés qu'une élection annuelle pour vingt-quatre directeurs sera tenue au bureau de la compagnie lundi, le 29 mai 1911, de 1 heure à 5 heures p. m.

JNO. B. LOUIS, Président.
R. D. VERGES, Secrétaire.
20mai—20 au 29 inc

BUREAU du Surintendant des Ecoles Publiques, Municipal Office Building, Nouvelle-Orléans, 29 avril 1911. Des examens de Concours de postulants blancs pour des Certificats de Grammaire et de Kindergarten auront lieu dans la bâtisse de l'Ecole Normale, rues Collège et Ste Marie, à partir de LUNDI, le 29 mai 1911, à 8:30 a.m. Des blancs pour applications peuvent être obtenus au Bureau du Surintendant, Municipal Office Building.

Les applications doivent être enregistrées par le surintendant d'ici le 24 mai 1911.

J. M. GWINN, Surintendant.

14 mai—2 sem

---

lui eût envoyé, ne fût-ce que d'un mot, sa dernière pensée?....

Non! contre toutes preuves, elle voulait douter encore!...

Tant l'espoir, fleur vivace, consolatrice des réalités, pousse profondément et ramifie ses racines dans notre pauvre cœur humain.

Pour elle, son Maxime vivait toujours.... Et si, malgré tout, c'était là haut, qu'importait! Dès le soir où il la préserva des insultes de cette bande de viveur ivres, où, avec un si patient dévouement il s'appliqua à soulager les souffrances de sa mère, ne s'était-elle pas secrètement promise à lui toute, — et pour toujours?

La mort même ne pouvait rompre son serment....

Et, fiancée — veuve fidèle, repoussant franchement tous les partis, — dont plusieurs non méprisables, — qui s'offrirent à elle, attirés par son extraordinaire beauté, se refusant toutes joies, tous plaisirs, elle enseveli son existence entière dans ses souvenirs....

Elle n'avait cessé de porter l'anneau de fiançailles que Maxime avait lui même passé à son doigt, et conservait pieusement à l'abri, dans un coffret de fer, sa photographie, d'humbles bouquets de violettes qu'il lui offrit, flétris, maintenant desséchés et sans parfum!.... toutes ses lettres enfin, qu'elle relisait fréquemment pour y puiser un réconfort aux heures de détresse, — trésor à ses yeux inestimable, où il avait laissé le meilleur de lui et le plus pur de son amour....

Et elle n'avait point cessé de poursuivre son perfectionnement intellectuel....

Car.... s'il revenait un jour?...

Pauvre fille!....

Pas davantage elle n'avait pu se résigner à quitter, bien que très lourd de loyer pour son budget, — le joli petit appartement choisi par lui, coquettement meublé par lui, où, l'attendant confiante, elle avait vécu son rêve heureux!....

Même lorsqu'elle se décida à changer de situation, elle le garda.

En effet, son ancien magasin avait passé en d'autres mains.

Le bon M. Jautrat et son associé s'étaient retirés après fortune faite, et les allures d'un des employés supérieurs de la nouvelle administration vis-à-vis de la belle essayeuse avaient inquiété celle-ci au point de la déterminer à chercher ailleurs son gagne-pain....

Profitant de son instruction acquise, elle avait pris des leçons de sténo-dactylographie, et, grâce aux relations de M. Jautrat, de son ami le rédacteur en chef, enfin du reporter qui l'avait si obligeamment pilotée à Fritz-les-Bains, elle était arrivée à se procurer assez de copies à faire chez elle pour assurer l'indépendance et la sécurité de sa vie.

Trois semaines environ avant les événements que nous avons racontés au précédent chapitre, un dimanche après-midi qu'elle était restée au logis, retenue par un travail urgent à livrer le lendemain matin, voici qu'elle entendit dans la rue une rumeur..

Absorbée par sa besogne, elle n'y prit pas garde d'abord. Mais, la rumeur grandissant de façon inquiétante, elle courut à sa fenêtre, l'ouvrit....

Ce fut pour, aussitôt, se rejeter en arrière.

Une nappe de flammes jaillie des fenêtres des magasins, contigus, venait, poussée par un vent extrêmement violent du Sud-Ouest, de se rabattre brusquement sur la façade de l'immeuble qu'elle occupait.

Tout le magasin flambait, embrasé, telle une pièce d'artifice d'un seul coup!

Voici ce qui s'était passé:

Dans une pièce voisine de la chaufferie, le feu avait pris, probablement dans la soirée de la veille, couvé lentement, la nuit et la matinée, au centre d'un tas de vieux tapis et de chiffons graisseux accumulés à proximité de tonneaux d'huile.

Des ouvriers électriciens, qui, profitant de la fermeture dominicale, procédaient, dans les sous-sols, à des travaux de réparations, incommodés par la fumée, s'empressèrent d'en rechercher l'origine.

A peine eurent-ils ouvert la porte du local suspect que les flammes jaillirent, ne leur laissant que bien juste le temps de s'enfuir.

En un clin d'œil, le feu, arrivé par le courant d'air, gagnait d'étage en étage, le magasin central, dont toutes les galeries, desservies par des ascenseurs, s'embrassaient rapidement.

Le vent qui, nous l'avons dit, soufflait en tempête, avait fait le reste....

Rien ne saurait donner une idée de la violence de cet incendie, et plus encore de sa spontanéité de développement et de propagation.

En quelques minutes, le foyer principal semblait une torche géante qui attisée, démoniaquement, tordue et échevelée par les rafales, dardant, tantôt ici, tantôt là, ses langues de feu, allumait d'un seul contact un nouveau foyer....

Le quartier entier était menacé....

Les pompiers accouraient de toutes parts, de la caserne du Château-d'Eau, de la rue Blanche, de Port-Royal, de Château-Landon, de la rue Carpeaux et de l'Etat Major....

Mais ils n'avaient pas encore eu le temps de dresser leurs grandes échelles de secours, qu'une jeune fille apparaissait à la fenêtre d'un sixième-étage, poussant des cris d'appel déchirants....

C'était Magnelonne....

A la première alerte, obéissant à cet instinct si puissant de la conservation, elle avait dégringolé quatre à quatre l'escalier déjà envahi par la fumée.... elle arrivait au deuxième étage, encore indemne.... elle était sauvée!..

Soudain, l'idée lui revint de son coffret à souvenirs!....

Dans sa hâte démente, elle l'avait oublié là-haut.

Malgré l'imminence du danger, qui grandissait de seconde en seconde dans des proportions incalculables,—sans hésiter, elle fit volte-face, et remonta les cinq étages, aussi vite qu'il est possible à un être humain, talonné par la peur d'un supplice atroce....

Mais quand, après une minute perdue en tâtonnements pour ouvrir son armoire à glace, elle voulut, son précieux coffret pressé sur sa poitrine, reprendre le chemin déjà parcouru, il était trop tard!....

La cage de l'escalier n'était plus qu'une vaste cheminée vomissant des torrents d'une fumée noire et asphyxiante.

C'est alors que, la retraite coupée, se voyant isolée à plus de cinquante pieds au-dessus du sol, elle s'affola et se précipita à sa fenêtre, invoquant désespérément un secours, devenu, hélas! presque impossible!....

Mais l'impossible n'existe pas, même lorsque s'y ajoute un danger de mort, pour le peuple de Paris....

Voyant un panache de flammes, plaqué par une rafale s'engouffrer dans sa chambre, Magnelonne était allée rouler au milieu de la pièce, évanouie de terreur....

Quand elle rouvrit les yeux, elle était assise sur une chaise dans une petite boutique d'un rez-de-chaussée voisin.

Un homme, le visage noir comme un charbonnier, la moustache et les cheveux roussis, les vêtements brûlés, était penché sur elle, essayant de lui faire avaler une cuillerée d'un cordial, tandis qu'une vieille femme lui bassinait les tempes avec du vinaigre....

Cet homme était Chavert....

Passant par hasard dans ce quartier, il s'était empressé de concourir au service d'ordre organisé par le commissaire de police du quartier, avec les gardiens de la paix du dixième arrondissement.

Participant au barrage formé par les agents, il se trouvait posté, juste en face de la maison de Magnelonne.

Aux cris poussés par la malheureuse, se rendant compte du prix du temps et n'écoutant que son courage, sans attendre l'intervention des pompiers, il s'était enfourné dans l'escalier....

Comment réussit-il à arriver jusqu'à elle? — Lui même, après coup, eût bien été incapable de l'expliquer!....

Seulement, quand il l'eut enlevée dans ses bras robustes, inanimée, mais gardant son coffret toujours convulsivement serré sur sa poitrine, — quand il voulut retourner sur le palier, une colonne compacte d'étincelles le força, lui aussi, à se rejeter en arrière....

Par bonheur, on avait eu le temps de développer les échelles, —un autre héros, casqué de cuivre, celui-là, surgit à la fenêtre....

C'était le salut!....

Lorsqu'elle ouvrit les yeux, la première parole de Magnelonne fut:

—Mon coffret....

—Le voici, mademoiselle, fit le jeune homme, en lui remettant le précieux objet qu'il avait déposé à proximité sur un meuble.

—Oh! merci!.... murmura-t-elle avec un divin sourire qui ensorcela son sauveteur.....

Dès cet instant, Chavert fut amoureux....

Pauvre Chavert!.....

Magnelonne était de celles qui, s'étant une fois données, ne se reprennent plus.....

Après l'incendie, elle avait changé de quartier.

A continuer.

INCENDIE.

Hier matin, à cinq heures, un feu a été découvert dans la demeure de Marguerite Lewis, rue Bienville, près Marais. Les flammes ont été promptement éteintes.